

Initiatives ministérielles

Parti conservateur a l'intention de faire avec l'argent des contribuables.

Les Canadiens ne sont pas d'accord avec le Parti conservateur du Canada. D'après les derniers sondages et les résultats de la récente élection, cela est évident. La tentative de privatisation de Petro-Canada sera un autre catalyseur, une autre sonnette d'alarme pour le Parti conservateur. Lorsqu'arrivera la campagne électorale de 1992-1993, le Parti conservateur connaîtra une défaite écrasante.

Il ne faut pas voir plus loin que le bout de son nez pour prendre de telles positions. En fait, il faut être complètement borné. Nos ressources commencent à se faire rares. En vertu de l'accord de libre-échange, nous exportons et exporterons de plus en plus de pétrole et de gaz aux États-Unis, et il me semble tout à fait imprudent que l'on prenne des mesures en vue de privatiser Petro-Canada. Je soulève ce point à ce stade dans le débat sur le projet Hibernia parce qu'il ne s'agit que d'une partie de la politique énergétique des conservateurs. À vrai dire en l'occurrence ils ont signé une entente qui va être très favorable surtout à certains de leurs riches amis de l'industrie pétrolière, mais je me demande si elle sera très avantageuse pour les Terre-Neuviens. Combien d'emplois cela va-t-il créer à Terre-Neuve? Combien d'emplois à long terme? Je me le demande. Je suis vraiment curieux de le savoir et je suis certain que vous l'êtes aussi, monsieur le Président.

• (1740)

Je vois un grand nombre de ces mégaprojets qui coûtent des millions de dollars et ne créent qu'un seul bon emploi à long terme. Si cela créait beaucoup d'emplois pour les travailleurs syndiqués, je serais très heureux et très surpris, mais je suis sûr que ce ne sera pas le cas.

Quand nous discuterons de ces amendements, j'espère que les conservateurs d'en face étudieront très sérieusement ceux que nous proposons et qui viseront à exiger plus de responsabilité. J'espère qu'ils reviendront aussi à la raison et qu'ils ne déposeront pas dans quelques jours à la Chambre une proposition visant à privatiser Petro-Canada parce que si c'est le cas, cela ne fera que les pousser davantage vers le précipice.

Vous vous rappelez, j'en suis sûr, monsieur le Président, ajouterai-je avant de me rasseoir, qu'en 1979 Joe Clark, le premier ministre d'alors, a décidé de privatiser Petro-Canada. Cela a été l'une des raisons pour lesquelles les Canadiens ont battu le Parti conservateur aux élections mémorables du 18 février 1980. Je sais que le

ministre d'en face, le ministre de l'Énergie, est d'accord—je le vois d'ici qui hoche la tête en signe d'assentiment—parce qu'il faisait partie de ce gouvernement et qu'il a été battu à cause de l'insensibilité du parti d'en face. Vous rappelez-vous cette augmentation des prix du pétrole de 18c. le baril quand John Crosbie, le ministre des Finances d'alors, a déclaré que ce petit sacrifice s'imposait pour nous assurer un avantage à long terme? Puis il était prévu de privatiser Petro-Canada et de donner de plus en plus d'avantages—cela montre seulement que les libéraux—

Une voix: Règlement!

Le président suppléant (M. Paproski): Je sais qu'il y a des moments où nous nous écartons du sujet des motions mais quand vous allez un peu trop loin comme maintenant, je pense que je devrais intervenir. Le temps de parole du député est expiré, je crois, de toute façon. Je vais donner la parole au député de Richelieu.

[Français]

M. Louis Plamondon (Richelieu): Il va de soi, monsieur le Président, que le projet Hibernia dont on parle depuis longtemps avait suscité énormément d'intérêt et d'espoir auprès de certaines entreprises canadiennes et, par conséquent, de l'entreprise québécoise. On sait qu'un consortium, dirigé par Marine Industries, avait été formé afin justement d'aller chercher le plus de contenu canadien possible en s'associant à des firmes de Montréal, de Toronto et de provinces de l'Atlantique pour bâtir un consortium avec des entreprises qui sont spécialisées dans les plates-formes, et faire en sorte qu'il y ait plus de retombées pour ce qui est des entreprises canadiennes.

Bien sûr que ce nouveau projet Hibernia pose énormément d'interrogations, surtout pour les travailleurs québécois de Lauzon et de MIL-Tracy. Ces questions sont d'abord le fait que l'on dirige un module, une partie du contrat directement dans une province, sans soumissions et sans avoir la certitude que l'expertise nécessaire existe là-bas pour réaliser ce contrat aux meilleurs prix.

Le deuxième élément qui peut choquer aussi et qui peut surprendre l'ensemble des Canadiens et l'ensemble des Québécois, c'est que l'on se sert de fonds fédéraux qui sont à l'intérieur de ce qu'on appelle le Fonds de développement d'énergies de l'Est du Canada pour bâtir des infrastructures et des compagnies concurrentes de compagnies déjà existantes canadiennes. Cela va complètement à l'encontre des principes de la libre entreprise, complètement à l'encontre des principes d'un parti, comme le parti conservateur, qui préconise toujours le respect de l'entreprise privée, et le moins possible d'inter-